



Business virtuel **Le marketing d'influence rattrapé par le fisc**



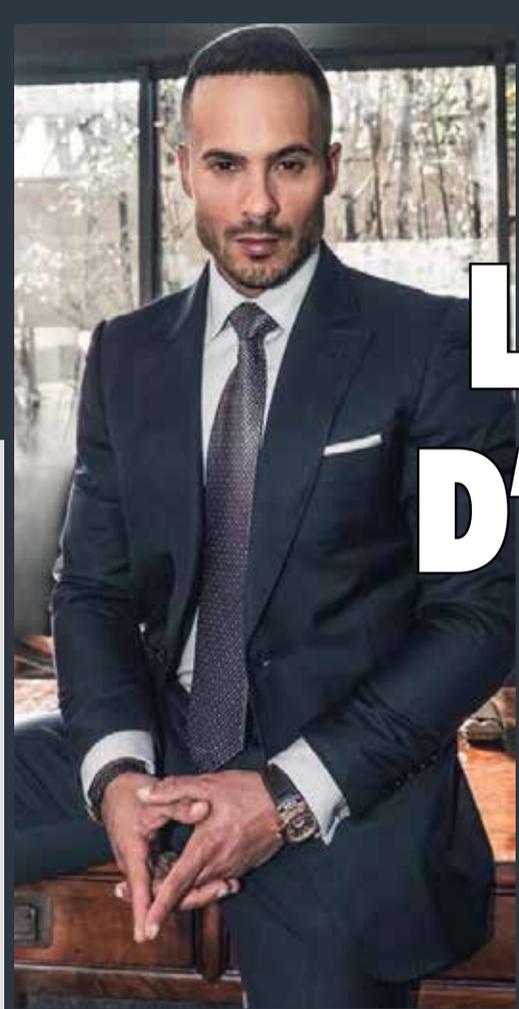
P7

Commune de Sidi Kacem

L-ex-président devant la justice



Mohamed El Hafed. P9



Kamil Bennis, le principal accusé.

Affaire de viol présumé d'une juriste française à Casablanca

LES DESSOUS D'UNE SOIRÉE PARTIE EN SUCETTE...

P8

Avis du Cese sur l'AMO

La démarche mal assurée du patron de l'ONDH



Otmane Gair, président de l'OMDH. P5

Confus DE CANARD

Une nation industrielle ne se décrète pas

P2



Le capitaine Ali Najab.

Le capitaine Ali Najab tire sa révérence

Un homme d'honneur et de combats s'en va...

P4



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Abdelmadjid Tebboune



On carbure à la léthargie et à l'immobilisme

P10



Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou
Directeur de la publication



Une nation industrielle ne se décrète pas

« Le Maroc serait-il en train de devenir une nation industrialisée ? », s'interroge Vie Éco (22 //11) après l'exposé du chef du gouvernement mercredi mardi 19 novembre 2024 devant la Chambre des conseillers, consacré au « système industriel national comme levier de l'économie nationale ». Certes, le Royaume s'est doté dans ce domaine, comme l'a rappelé Aziz Akhannouch, d'une série de stratégies sectorielles (le Plan émergence de 2005, le Pacte national pour l'émergence industrielle de 2009, le plan d'accélération industrielle (2014-2020), la Charte de l'investissement en 2022. Le tout accompagné d'un effort infrastructurel remarquable qui a enfanté, en plus d'un maillage logistique et autoroutier de qualité, le port de Tanger Med, fruit d'une belle vision royale, devenu «le premier port à conteneurs du bassin méditerranéen et d'Afrique.»

Mais force est de constater que ces investissements colossaux ont attiré pour le moment surtout quelques groupes étrangers de renom, notamment dans les secteurs automobile et aéronautique, attirés par son emplacement stratégique que lui confère un statut de hub mondial reliant trois continents (Afrique, Europe et Amérique) et ses coûts de production très bas propres aux destinations socialement moins disantes. C'est ce qui a permis à l'offre nationale exportable, boostée essentiellement par les voitures Renault, de représenter quelque 87% de produits industriels, soit une croissance de 33% par rapport à 2021. Le Royaume est aujourd'hui une grande plateforme industrielle en attendant de se hisser au rang de pays industrialisé. Il le sera sans conteste le jour où le grand capital privé marocain, dont l'essentiel de la richesse provient toujours des secteurs traditionnels, commencera à mettre ses billes dans les filières industrielles à haute valeur ajoutée. Synonymes de taux de croissance à deux chiffres et de plein emploi. Deux objectifs majeurs, finalité de toute politique gouvernementale, que le Maroc peine paradoxalement à réaliser malgré les atouts indéniables dont dispose le pays et un effort public colossal dans le domaine des infrastructures.

On ne va pas inventer le fil à couper le beurre... Les ingrédients de la véritable émergence industrielle sont connus : un État stratège, une formation de pointe, un investissement conséquent dans la R/D et des capitaines d'industrie du cru volontaristes et ambitieux. C'est sur ces bases qu'ont décollé les nouveaux pays industrialisés (NPI) comme la Chine, la Corée du Sud, Taiwan et Singapour ou les pays de vieille industrialisation occidentale, à l'image de l'Allemagne, la France, l'Italie ou les Etats-Unis. La preuve par les Boeing, Mercedes, Renault, Ferrari et autres Suzuki pour ne citer que ces noms de familles illustres dont les projets industriels éponymes, source de fierté de leurs nations respectives, ont conquis le monde.

A défaut de conquérir le monde, le Maroc se fait conquérir puisqu'il importe plus qu'il n'exporte, ce qui aggrave le déficit structurel de la balance commerciale qui se creuse d'année en année. Ce déséquilibre profite évidemment aux pays exportateurs, notamment ceux avec lesquels le Maroc a conclu des accords de libre-échange. Seule solution pour renverser la vapeur, étoffer l'offre exportable nationale de telle sorte à réduire le volume des biens importés. Faute de quoi, il sera toujours plus rentable d'être agent importateur qu'industriel. Une

tendance qui commence depuis quelques années à s'étendre au secteur agricole, à la faveur de l'ouverture des vannes aux importations d'une série de produits où le Maroc était historiquement autosuffisant comme les viandes rouges, le lait frais ou l'huile d'olive... Or, le déficit commercial sur le long terme où s'est installé le Maroc constitue un enjeu économique majeur sur deux plans : D'abord, en matière d'emploi en ce sens que les millions de containers, remplis de produits manufacturés ailleurs, qui entrent chaque année par le port de Casablanca, représentent autant de postes de travail en moins sur le sol national surtout pour des articles moins sophistiqués que l'on peut usiner localement ! Le Maroc se prive ainsi d'un levier essentiel pour réduire le chômage qui ne cesse de monter en flèche, atteignant des niveaux historiquement élevés (plus de 13%) sous le gouvernement actuel. C'est se bercer d'illusions que de compter sur les carottes de la charte d'investissement pour renverser la vapeur. La solution idoine de la résorption

de l'équation du chômage doit aussi être locale. A l'heure où la souveraineté industrielle a fait son entrée dans les discours politiques ici et ailleurs dans le sillage de la crise sanitaire et tout ce qu'elle a charrié comme prises de conscience mondiale quant à la nécessité de privilégier le produire-local en encourageant les relocalisations, il est essentiel que ce concept en vogue soit mis en musique par les responsables marocains.

Au-delà des biens d'équipement à usage industriel ou agricole et les produits énergétiques et leurs dérivés, le Maroc a la possibilité de fabriquer sur son sol tous ces articles et autres babioles essentiellement domestiques en plastique, en verre ou en bois qui ne requièrent pas une technicité particulière. Et Dieu sait qu'il y'en a une flopée ... A-t-on par exemple besoin d'importer des manches à balai et les verreries de table de Chine et des articles de bonneterie et

les tapis de prière de Turquie ?

L'exécutif sera édifié et sans doute inspiré en jetant un coup d'œil sur la nomenclature des produits importés. Il ne manquera pas dès lors de réaliser que le Maroc ne fabrique pas grand-chose, que les Marocains sont juste des tubes digestifs et des consommateurs des créations des autres. Le génie marocain réputé pour sa créativité en prend un sacré coup. Objectif de cet exercice, lister tous les produits que le Maroc peut fabriquer sur son territoire de Tanger à Lagouira et se donner les moyens de faire orienter en synergie avec les départements concernés l'investissement national vers les secteurs concernés. L'industrialisation ce n'est pas seulement les mégas-projets dans l'automobile, l'aéronautique ou les énergies renouvelables. Elle démarre par des projets tout aussi essentiels dans divers pans de la petite industrie que le Maroc importe au lieu d'en favoriser l'émergence locale.

Savez-vous par exemple que l'économie sociale solidaire nationale, tournée essentiellement vers la valorisation des produits du terroir, est lourdement handicapée par les prix excessifs de l'emballage(bouteilles et pots en verre ou PET, papier kraft...) qui viennent pour la plupart de l'étranger... ? Les tarifs pratiqués sont tels que les contenants, pas souvent disponibles, sont souvent plus chers que le contenu. Ce qui ne permet pas aux acteurs de cette filière d'être compétitifs alors que les produits de notre beau terroir sont d'une qualité inégalable. ►

Le Royaume est aujourd'hui une grande plate-forme industrielle en attendant de se hisser au rang de pays industrialisé



Côté **BASSE-COUR**



La photo de la semaine



S.M le Roi Mohammed VI à Paris. Avec le prince héritier Moulay El Hassan et SAR la princesse Lalla Khadija. Une séquence d'une famille décontractée et joyeuse qui a suscité un vif enthousiasme sur les réseaux sociaux.

Justice **Mohamed Aouzal rattrapé par ses affaires en assurances**



Mohamed Aouzal.

C'est un ancien président du Raja Club Athletic, Mohamed Aouzal, qui se retrouve derrière les barreaux. La décision de le mettre sous mandat de dépôt au pénitencier de Oukacha a été prise le 26 novembre après sa comparution devant le procureur du Roi près le tribunal de première instance de Casablanca. Ses démêlés avec la justice n'ont rien à voir avec sa gestion passée du club de football-phare de Casablanca mais avec son business familial dans le secteur privé. Abus de confiance et de chèques sans provisions, telles sont les charges qui pèsent sur lui dans un litige opposant depuis des années son entreprise, l'Africaine de conseil et courtage en assurance (Aceca), placée en liquidation judiciaire en mai 2023, à la compagnie d'assurances française Axa. La plaignante lui réclame des arriérés d'un montant d'environ 40 millions de DH qu'Aceca est accusée de ne pas avoir réglé au titre des annuités qui ont fait l'objet d'un accord de partenariat signé en 2006 entre les deux

parties. Natif de Casablanca en 1949, Mohamed Aouzal est une figure respectée du sport national, notamment le football. Cet homme discret et affable, auréolé de la réputation d'un bon gestionnaire, a rejoint le Raja Club Athletic en 1972 en tant que trésorier adjoint. En 1989, il en devient président, conduisant l'équipe rajaouie à s'adjuger la même année de son élection la Coupe des clubs champions d'Afrique. M. Aouzal démissionne trois ans plus tard de son poste après avoir marqué son passage par sa rigueur et sa simplicité. En 1992, il devient le premier président du comité directeur du club omnisports et prend la tête de la section athlétisme en 2000. En avril 2018, il préside la commission provisoire chargée d'assurer la transition jusqu'à l'élection de Jawad Ziyat en septembre de la même année. M. Aouzal a également présidé aux destinées du Groupement national de football (GNF) de 1998 à 2010, vice-président de la Fédération royale marocaine de football (FRMF) entre 1998 et 2009, et président de la Fédération royale marocaine d'athlétisme (FRMA) de 2000 à 2006. ▶

"République du Rif", la nouvelle mascarade d'Alger

Cette junte militaire qui fume la moquette...



Les nouveaux pantins de la junte lors d'une réunion précédente à Alger.

Après avoir échoué à créer un Etat-croupion au Sahara marocain en consacrant à cette entreprise de haine malade des moyens d'Etat colossaux, le régime algérien veut tenter sa chance avec une nouvelle pseudo-cause, l'indépendance du Rif marocain qu'elle parraine. Le sponsor officiel de cette nouvelle mascarade a offert la salle, les chaises et les petits fours aussi insipides que la rhétorique aux nouveaux pantins d'Alger pour éructer lors de la « journée du Rif » organisée le 23 novembre à Alger. Il s'agit d'une coquille vide bap-

tisée, « le Parti national rifain (PNR) », qui s'est fait offrir une représentation à Alger en mars 2024, présentée par ses promoteurs et son parrain des causes foireuses comme « un mouvement qui réclame la restauration de la République du Rif ». La juste de l'Est complètement à l'Ouest est devenue tellement accro aux plans anti-marocains qu'elle est prête à fumer la moquette... Construire des châteaux en Espagne est devenu la principale activité de la bande à Tebboune où elle a dû acquérir un savoir-faire indéniable. Agiter la bannière du séparatisme contre un Royaume séculaire est la seule guerre que l'Algérie des caporaux avachis est capable de livrer au Maroc. « La cause rifaine commence à engranger du soutien au niveau international comme on a pu le constater au cours de « la journée du Rif » organisée ce samedi 23 novembre à Alger. », écrit en guise d'infox le site TSA infodé à la junte militaire en place. Deux tondues et trois pelés, dont une marionnette du Polisario et un officier traître algérien ont en vérité assisté à l'enfantement de cette nouvelle mascarade. Après s'être ensablés dans le désert avec leur chimérique RASD, les maîtres d'Alger sont bien partis pour se casser les dents dans les montagnes du Rif. Mais gare à l'escalade. Comme disent nos amis africains, quand on veut monter au cocotier, il faut avoir les fesses propres. ▶

Botota Pro Inwi

Rehausser le niveau



Des joueurs très moyens...

Le derby Raja-WAC, disputé vendredi 22 novembre 2024 au stade Larbi Zaouli à Casablanca, a tenu toutes ses promesses. Mais dans le sens inverse. Qualité de jeu indigne de la première division et de la réputation des deux clubs-phare du Maroc, match sans public alors que les supporters représentent le 12ème homme au foot et erreurs d'arbitrage surtout au détriment des Verts en veux-tu en voilà. Disons-le tout de go, le championnat national est médiocre, se dégradant d'année en année à vue d'œil. Les matchs sont d'une platitude affligeante. Les joueurs sont très moyens, manquent de technique et de forme physique. En cause, la mauvaise gouvernance qui continue à miner la majorité des clubs. Dans l'indifférence des responsables. La construction de stades de football nouvelle génération à coups de milliards en prévision de la Coupe du monde 2030 doit servir d'opportunité pour lancer un vaste chantier de reconstruction du championnat national. Il y a va de l'image du foot national et de son avenir. Une belle occasion pour inscrire un but majeur. ▶

Achraf Fayda

Un jeune manager aux manettes de l'ONMT

L'ONMT a un nouveau directeur général dont la nomination a été actée lors du conseil de gouvernement du jeudi 21 novembre. Il s'agit de Achraf Fayda qui remplace à ce poste Adel El Fakir nommé en juin 2024 à la tête de l'ONDA. M. Fayda, qui a été installé dans ses nouvelles fonctions lundi 25 novembre par le ministre du Tourisme



Achraf Fayda.

Fatim-Zahra Ammor, vient du secteur privé, précisément de l'agroalimentaire où il a fait toute sa carrière, avant d'être appelé pour diriger l'office du tourisme. Titulaire d'un diplôme en management, Achraf Fayda se lance dans la vie professionnelle en 2003. Il occupe des postes-clé dans deux grandes multinationales où il a montré des qualités managériales indéniables. Pour ce profil jeune, le tourisme national et sa promotion est un beau challenge. « Les réalisations de M. Fayda dans le pilotage de plusieurs projets d'envergure et ses connaissances et expertise en stratégie marketing et commerciale, ainsi qu'en management lui permettront de relever ces défis avec succès », a déclaré Mme Ammor lors de la cérémonie de son installation. ▶



Côté **BASSE-COUR**



Beurgois
GENTLEMAN

La fête des maures 2 illustres écrivains algériens font l'actualité de la Toussaint

Un tribunal algérien a accepté une première plainte contre Kamel Daoud et son épouse psychiatre pour avoir dévoilé l'histoire de Sa3da Arbane, une rescapée du massacre des islamistes algériens, pour l'écriture du livre «Houris», récompensé par le Prix Goncourt 2024. Sa3da Arbane a survécu à un égorgement des islamistes algériens qui lui a coupé les cordes vocales et l'a rendue muette. La plainte se réfère aussi à l'article 46 de la loi de Bouteflika, dite de réconciliation nationale, qui prévoit jusqu'à 5 ans de prison pour toute personne qui, par ses déclarations, ses écrits ou toute autre action, exploite les blessures de la tragédie nationale. L'éditeur français Gallimard a dénoncé lundi les « violentes campagnes diffamatoires orchestrées par certains médias proches d'un régime dont nul n'ignore la nature ». Après les accusations suivent les contre-accusations et une plainte pour diffamation. L'éditeur Antoine Gallimard a dénoncé les attaques « diffamatoires » à l'encontre de l'auteur algérien Kamel Daoud. Pour la maison d'édition, l'enjeu est énorme : « Houris » a été tiré à plus de 300 000 exemplaires et depuis le Goncourt, il est numéro 1 des ventes, avec plus de 50 000 exemplaires écoulés cette semaine. Sabeur Younes, le journaliste algérien qui a interviewé Sa3da Arbane, assure n'avoir subi aucune pression. Il dit qu'il a été contacté par la jeune femme et qu'il a vérifié ce qu'elle racontait. Il a pu voir des preuves tangibles comme les échanges de SMS entre elle et la femme de l'auteur ou le roman



Houris, qu'il lui a dédié. Selon lui, c'est en recevant ce livre avec le mot de Kamel Daoud qu'elle a voulu parler. C'est une femme en état de choc à cause de cette histoire. Elle lui a confié avoir lu un tiers du roman et ne pas avoir pu continuer, car elle s'est sentie trahie dans son intimité. Elle a lu des choses que seule sa psychiatre savait... Elle veut que la vérité soit rétablie. De son côté, Kamel Daoud crie sa colère, sa peur et son impuissance après l'arrestation de l'auteur algérien Boualem Sansal, dont on était sans nouvelles depuis plusieurs jours. Le président français Emmanuel Macron s'est dit très inquiet de la situation de l'auteur de 75 ans. La France est

mobilisée pour clarifier cette situation. Le président français exprime son attachement indéfectible à la liberté de Boualem Sansal. Plusieurs responsables politiques français, appartenant surtout à la droite et au centre-droit, ont aussi exprimé leur inquiétude et leur soutien envers Boualem Sansal, connu pour sa liberté de pensée, que ce soit contre le pouvoir algérien ou l'intégrisme religieux, depuis qu'il s'est lancé en littérature en 1999. L'Algérien Kamel Daoud est le fils d'un gendarme et d'une femme de la bourgeoisie terrienne de Mesra. Aîné d'une fratrie de six enfants, il est le seul à avoir fait des études supérieures. Après un baccalauréat scientifique, il fait des études de lettres françaises. S'il écrit en français et non en arabe, c'est, dit-il, parce que « la langue arabe est piégée par le sacré, par les idéologies dominantes. On a fétichisé, politisé, idéologisé cette langue ». Islamiste durant son adolescence, Kamel Daoud quitte ce courant politique à l'âge adulte et participe à la manifestation antigouvernementale du 5 octobre 1988 à Mostaganem. « La rencontre ou non avec Dieu, c'est une affaire personnelle qui relève de l'ordre de l'intime, c'est une expérience qu'on ne peut pas partager et imposer aux autres. » Le 13 décembre 2014, il déclare sur la chaîne de télévision France 2 : « La question religieuse devient vitale dans le monde arabe. Il faut qu'on la tranche, il faut qu'on la réfléchisse pour pouvoir avancer. ». Trois jours plus tard, cette déclaration lui vaut d'être frappé d'une fatwa qui appelle à son assassinat pour apostasie et hérésie car il a blessé les musulmans dans leur dignité et a fait les louanges de l'Occident et des sionistes. (À suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Le capitaine Ali Najab tire sa révérence

Un homme d'honneur et de combats s'en va...

C'est un héros national au sens vrai du terme qui nous a quittés mardi 26 novembre 2024. Il s'agit du capitaine Ali Najab. Éteint à l'âge de 81 ans dont 25 passés en captivité dans les geôles du Polisario à Tindouf. Une épreuve douloureuse dont il tire un livre poignant « 25 ans dans les geôles de Tindouf, mes mémoires de prisonnier de guerre », paru en janvier 2020, où il raconte par le menu son calvaire et celui de ses compagnons d'infortune.

Feu Ali Najab était un pilote de chasse. En septembre 1978, son mirage F5 tombe après avoir été touché par un missile sol-air soviétique (SAM-6) au-dessus du Sahara alors qu'il était en mission de reconnaissance. Il ne sera libéré ainsi que d'autres camarades qu'en septembre 2003. Jusqu'à cette date, Ali Najab faisait partie de ce que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) considérait comme étant "les plus vieux prisonniers de guerre du monde". Nombre d'entre eux ne sont pas malheureusement reve-

nus de l'enfer de l'emprisonnement et des affres de la maltraitance. Ceux qui ont survécu, souvent avec des séquelles physiques et psychologiques profondes, ont eu du mal à retrouver une vie normale. Des familles disloquées. Des destins brisés à jamais. Dans ses témoignages à la presse, Najab indiquait avoir « vu de ses propres yeux » 48 tombes de prisonniers marocains, la plupart exécutés sommairement, après une tentative d'évasion mise en échec. Plus d'une centaine d'entre eux sont morts en détention dans des conditions atroces. On doit à cet officier d'un rare courage originaire de Taza, pétri des valeurs de patriotisme et d'engagement jusqu'à la moelle, sa médiatisation de cette tragédie qui était un secret bien gardé du Royaume. Sujet tabou dans le Maroc de feu Hassan II qui ne reconnaissait pas avoir des prisonniers de guerre chez le Polisario, "les plus vieux prisonniers de guerre du monde" ont longtemps été accueillis presque clandestinement au bercail après leur libération. Tenus au devoir de réserve, ces soldats oubliés vivent dans



Le capitaine Ali Najab.

la douleur et la frustration leur retour à « la mère patrie ». Une double peine en quelque sorte. La donne change pour ces héros de la nation dans le Maroc de Mohammed VI. Ils retrouvent un peu d'estime et dignité dans un contexte où les langues commencent à se délier grâce à la mobilisation de feu Ali Najab pour faire connaître leurs souffrances et l'injustice qui les a frappés alors qu'ils ont sacrifié leur vie pour la défense de la patrie et son intégrité territoriale. Valeureux et vaillant officier, Ali Najab a fait de la réhabilitation de la mémoire de ses frères d'armes, injustement oubliés, le combat de sa vie. Sur ce front aussi, il a fait preuve d'une grande bravoure. Paix à son âme! (À suivre)



Le Maigret du CANARD



Avis du Cese sur l'AMO

La démarche mal assurée du patron de l'ONDH

L'avis rendu récemment par le Conseil économique, social et environnemental (Cese) relatif au bilan d'étape de la généralisation de l'AMO n'a pas été du goût de tout le monde. Loin de là. De grandes manœuvres ont été engagées en coulisse par des milieux infondés à des lobbies adeptes de « tout va bien dans le meilleur des mondes » pour bloquer la publication de l'enquête du Conseil. Il faut dire que les révélations apportées, comme on a pu le constater à la lecture du rapport, ne confortent pas forcément le discours officiel laudateur sur la mise en place de cette grande réforme. Parmi ceux qui se sont particulièrement agités au point de laisser même des traces écrites (!) figure le patron de l'Observatoire national du développement humain (ONDH), un certain Otmane Gair. Poussé dans son élan dénigreur par l'on sait quelle force, celui-ci a fini par sortir du bois en adressant un courrier daté du 28 octobre 2024 au président du Cese Ahmed Reda Chami. Très culotté comme responsable puisqu'il s'est autorisé de contester le bien-fondé d'une enquête bien documentée réalisée par une institution constitutionnelle indépendante. « Je me permets de vous faire part de certaines observations (...) qui confirment le caractère précoce de ce "bilan", marqué

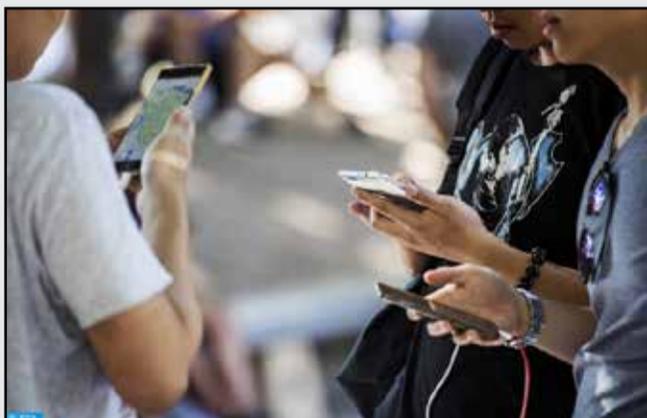


Otmane Gair, président de l'ONDH.

entre autres par l'emploi de propos hâtifs et un ensemble d'incohérences aussi bien de forme que de fond», attaque-t-il, bille en tête. Notre bonhomme trouve aussi que l'avis du Cese "est empreint de subjectivité et de partialité et qu'il "occulte des choix stratégiques de notre pays et semble remettre en cause tout un chantier sociétal inclusif basé sur le ciblage de la population et minimiser les avancées majeures du Royaume en la matière". Quelle assurance ! M. Gair semble la puiser de sa qualité de membre du Conseil du Cese et de membre de la Commission qui a travaillé sur le rapport au sujet de l'AMO. Sauf que l'intéressé n'y a jamais mis les pieds alors qu'il recevait sur sa messagerie tous les PV de réunions et tous les projets de rédaction sans aucune réaction ni la moindre contribution de sa part, nous apprend un membre du Cese. Un tel désintérêt, qui mérite un diagnostic approfondi, est pour le moins surprenant de la part du patron d'un établissement public dont la raison d'être est précisément de plancher sur des sujets comme celui de la protection sociale. Le minimum eut été qu'il alimente le CESE sinon de son intelligence créative ou du moins par quelques indicateurs et analyses basiques. De quoi s'interroger in fine sur l'utilité de l'ONDH qui avait connu plus qualifiés comme patrons... ▶

Connexion internet fixe et mobile

Le Maroc classé deuxième en Afrique



Un excellent classement que le Maroc doit aux investissements massifs dans les infrastructures télécoms.

La massification des investissements dans les infrastructures déployés par les opérateurs télécoms. Ces derniers veillent aussi à améliorer leurs services de données mobiles, permettant au Maroc d'offrir la connexion Internet mobile la plus rapide du continent et une expérience client fluide et fiable. Dans une évaluation similaire centrée sur l'état de l'expérience des réseaux mobiles en Afrique, publiée en novembre 2024, la plateforme spécialisée « OpenSignal » a consacré le Maroc figure parmi les trois premiers pays en Afrique en termes de connectivité et de vitesse de téléchargement. ▶

Le Maroc conserve toujours sa deuxième place à l'échelle africaine en termes de connectivité et de vitesse de téléchargement. C'est ce qui ressort du dernier rapport de la plateforme Rfbenchmark.com, au sujet de la qualité de service internet mobile au 1er semestre 2024. Le Maroc n'accuse aucun retard sur ces deux points contrairement à ce qui a été avancé par certains supports électroniques qui ont du mal interpréter les données du site spécialisé dans l'évaluation de la qualité des réseaux mobiles et fixes. Selon Rfbenchmark.com, l'Internet mobile au Maroc enregistre des progrès rapides, notamment grâce à la

BOUALEM SANŞAL POUR TERRORISME PAR LE REGIME ALGERIEN !

IL A DIT EN FRANCE QUE LE SAHARA ORIENTAL EST MAROCAIN ET QUE LE MAROC EST UN ETAT ENRACINE DANS LA HISTOIRE...

DONC C'EST UN TERRORISTE !





Le Maigret du CANARD



Commune de Sidi Kacem

L'ex-président devant la justice

L'istiqlalien Mohamed El Hafed est en délicatesse avec la justice sur des faits de mauvaise gestion et de dilapidation de fonds publics. Le manque porte sur plus de 50 millions de DH.

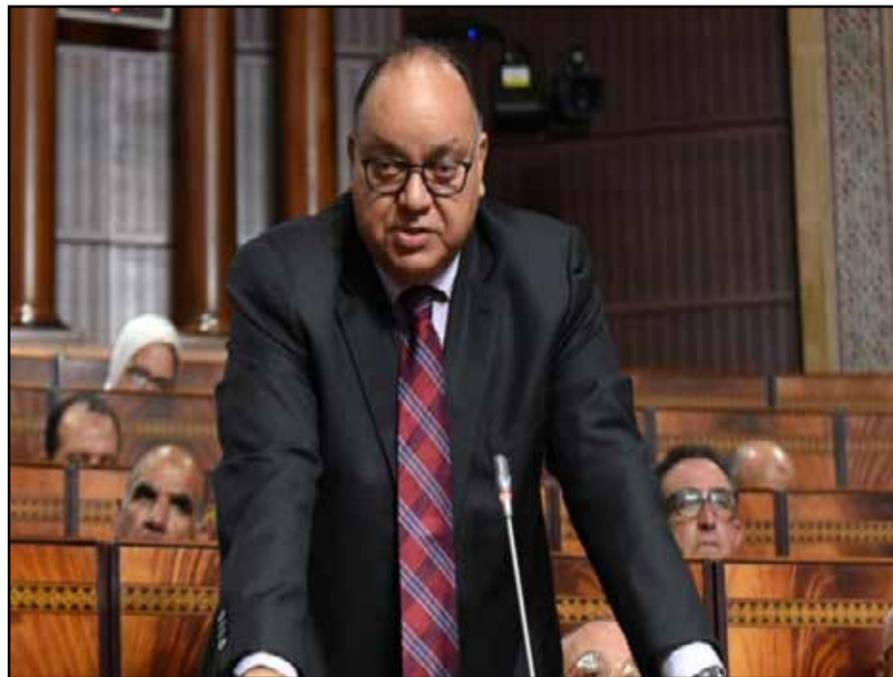
LAILA LAMRANI

Les procès pour malversations et dilapidation de fonds publics se poursuivent et se ressemblent. Le 9 décembre 2024, reprendra (la première audience s'est déroulée le 11 novembre) devant la chambre criminelle de premier degré de la Cour d'appel de Kénitra, celui de l'ex-président du conseil municipal de Sidi Kacem pour la période (2015-2021).

Député du parti de l'Istiqlal de la circonscription de la ville et vice-président de la région Rabat-Salé-Kénitra, Mohamed El Hafed doit répondre en état de liberté d'accusations de dilapidation de deniers publics dont le volumineux dossier a été déposé devant le tribunal le 18 octobre dernier. Fait trop rare pour ne pas être signalé, c'est son successeur à la tête de la commune, le RNI Abdelilah Ouaisa,

qui est à l'origine de la plainte qui a débouché sur la mise en cause judiciaire de son prédécesseur et l'ouverture de poursuites à son encontre. Les manœuvres engagées par celui-ci pour que lui succède un homme qui lui est dévoué afin de couvrir ses exploits en mauvaise gestion, se sont avérées vaines. Homme qui a fait l'essentiel de sa carrière dans l'administration dont il maîtrise les arcanes et les procédures, M. Ouaisa n'est pas homme à glisser dans les pantoufles de ses prédécesseurs, très soucieux de connaître ce dont il va hériter comme situation financière et cadavres dans le placard. A cet égard, M. Ouaisa peut se targuer d'être l'un des rares élus, sinon le seul, à exercer le droit d'inventaire et à faire auditer les comptes et les actes de gestion et les dépenses engagées par M. El Hafed. L'audit des comptes de la commune a révélé des vertes et des pas mûres. Des défaillances à la pelle et des cas de dilapidation d'un montant total de près de 55 millions de DH.

Après l'audition de Mohamed El Hafed, le procureur général du Roi près la cour d'appel de Rabat transfère le dossier au juge d'instruction. Ce dernier décide à la mi-janvier 2024 de placer l'inculpé sous contrôle judiciaire. Le 18 octobre est prise la décision du renvoi devant la cour d'appel. Dans le détail, M. El Hafed, qui opère à Casablanca dans le secteur des cuisines en kit, est accusé de négligence suspecte dans la perception des taxes



Mohamed El Hafed.

communales estimées à des millions de DH. Il s'agit notamment des taxes appliquées aux terrains urbains non bâtis, des redevances perçues sur les marchés communaux et des loyers de locaux commerciaux destinés à l'exercice d'un certain nombre d'activités professionnelles.

Gabegie

L'incurie de l'ancien président est également pointée du doigt dans la collecte des taxes sur l'occupation du domaine public communal et celles se rapportant au transport des voyageurs. M. El Hafed s'est vu aussi reprocher son traitement problématique du dossier de la gestion déléguée du service de nettoyage de la ville confiée à la société Ozone (dont le patron Abdelaziz El Badraoui est en détention préventive depuis février 2024 à la prison de Oukacha en relation avec des irrégularités sur un marché similaire de la ville de Bouznika). A Sidi Kacem, Ozone a curieusement bénéficié d'un abandon de droits dus à la commune alors que les termes du contrat prévoient la déduction de 2 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. Une somme destinée à financer le service permanent de contrôle durant 5 ans (de 2017 à 2021). Cette « indulgence » a privé la commune de ressources financières non négligeables estimées à environ 1 million de DH. En plus, une série d'infractions affectant divers aspects

de l'activité de cette société, censées lui valoir des amendes pour non-respect de ses engagements, n'ont pas été, comme le prévoit le cahier des charges, sanctionnées par la commune. Ce qui représente un manque à gagner pour le budget communal de quelque 9 millions de DH. Plus grave encore, les investissements sur lesquels Ozone s'était engagée n'ont pas été tous réalisés pour cause de leur déploiement en dehors du champ de la gestion déléguée, privant ainsi la commune de ressources évaluées à environ 2,5 millions de DH.

Autre manquement relevé dans la gestion de l'ex-président de la commune, l'exploitation sans base légale du parc communal de Sidi Kacem, dont les redevances détournées ont été estimées à un peu moins de 6 millions de DH par le plaignant. Last but not least, sous le mandat de M. El Hafed, le conseil municipal s'est vu infliger des jugements pour un montant global de 7,16 millions de DH dans le cadre de dossiers judiciaires très mal gérés. Par ailleurs, la plainte de l'actuel président fait état de disproportion dans certaines charges de gestion ; notamment les dépenses engendrées par le recrutement d'une armée d'agents occasionnels, largement en surnombre par rapport aux besoins réels des services de la commune. Cette gabegie, qui englobe divers autres frais de gestion, a coïncidé particulièrement avec la campagne électorale de 2021. Clientélisme électoral, quand tu nous tiens !





Le Maigret du CANARD



Business virtuel Le marketing d'influence rattrapé par le fisc

Tirant des revenus colossaux de leurs activités en ligne, influenceurs, youtubeurs et autres créateurs de contenus ont longtemps échappé au paiement de l'impôt. Ce n'est plus possible.

AHMED ZOUBAÏR

Au rang des métiers qui rapportent beaucoup sans coup férir figure le marketing d'influence. Ses adeptes sont appelés des influenceurs. Ce sont des gens qui diffusent des contenus publicitaires sur les réseaux sociaux en orientant les modes de consommation de leur public. Celui-ci est formé de millions d'abonnés sur YouTube, Instagram, Snapchat ou TikTok. Plus un influenceur affiche de followers (suiveurs ou suivistes) parfois fake, plus il a la cote auprès des annonceurs et voit potentiellement ses gains augmenter en réalisant des story (récit), en fait de la réclame en ligne. A l'ère numérique, les influenceurs, qui contribuent à alimenter un imaginaire de surconsommation, sont rémunérés par des marques pour recommander

leurs produits en pesant sur les choix de leurs fans. Le phénomène a explosé au cours de ces dernières années aux quatre coins du monde, représentant un marché de plus de 13 milliards de dollars en 2021.

Le Maroc n'est pas en reste où a prospéré une communauté d'influenceurs et d'influenceuses, attirée par l'appât du gain. Pas besoin d'une formation particulière, ni d'investissement important, il suffit juste d'avoir un peu de bagout, un joli minois, créer une chaîne YouTube ou un compte Instagram et le tour est joué...

Toutes sortes de produits sont promues. Cosmétique, hôtellerie, restauration, voyages, immobilier,... Pas un secteur qui n'échappe aujourd'hui à l'influence. Même les petits projets qui démarrent y recourent pour se faire connaître et espérer attirer du chaland. Pas d'exigence particulière à ce niveau-là, nombre d'influenceurs font en aveugle la promotion de tout et de n'importe quoi, pourvu que le paiement suive. Les influenceuses les mieux cotées mènent la belle vie. Sans bourse délier. Voyages à l'étranger pour faire la promotion d'une croisière et obtention à l'œil de produits dont elles font la promotion. Certains adeptes de ce métier se sont même transformés en parents influenceurs en mettant en avant dans leurs publications leurs enfants et leur vie de



famille dont ils font une source de profit. Dans cet univers à part, pas d'état d'âme, tout est monétisable.

Et du profit, il y'en a. L'argent, un peu facile, coule à flots. Au-delà de ce que l'on peut imaginer. Même s'ils n'atteignent pas le niveau de leurs confrères occidentaux qui se chiffrent par plusieurs centaines de millions de dollars, les revenus annuels des influenceurs marocains sont exorbitants, pouvant atteindre entre 100.000 et 150.000 DH par mois.

Ils le sont d'autant plus qu'ils ont longtemps échappé au paiement de l'impôt, transitant souvent via des circuits en ligne qui alimentent des comptes à l'étranger. Des fortunes colossales se sont ainsi construites à l'ombre de la Toile et en dehors de tout contrôle fiscal.

Alertée par cette situation d'évasion fiscale qui commence à, la Direction générale des impôts (DGI) a décidé de faire entrer, comme c'est le cas en Occident depuis plusieurs années, l'influence commerciale dans le champ de la contribution fiscale au même titre que les autres activités professionnelles. Dans cette optique, l'administration fiscale a pris le temps d'adapter son outil de contrôle à l'ère de la technologie numérique avec son économie spécifique qui présente des caractéristiques bien différentes par rapport à l'économie traditionnelle comme la

non-localisation des transactions, le rôle essentiel des plateformes et l'exploitation de la data. Ce qui modifie en profondeur la chaîne de création de valeur, rendant difficile l'application du cadre fiscal classique aux activités digitales. En 2023, plus d'une centaine d'influenceurs ont été surpris de recevoir des avis envoyés par la DGI leur demandant de régulariser leurs situations relatives aux trois dernières années. Fini l'anonymat et ses privilèges indus. Ils sont désormais connus et identifiés.

Ce qui n'était pas du goût des intéressés qui croient que la virtualité qui leur permet de s'enrichir les dispense de se soumettre à la réalité fiscale et des obligations la réalité tout court. Ils s'en "fisc" ? Ils ont tort. Le projet de loi de finances 2025 a institué pour la première fois, au nom de l'équité fiscale, un taux d'imposition de 30% sur les gains des influenceurs, youtubeurs et autres créateurs de contenus en ligne. De son côté, l'Office des changes, qui s'est dotée d'une cellule spécialisée, traque désormais les comptes bancaires ouverts par ces derniers à l'étranger, les obligeant à déclarer leurs revenus à l'étranger auprès de leur banque basée au Maroc afin de se conformer à la réglementation nationale en vigueur. Le marketing d'influence et ses opérateurs en ligne sont obligés de changer de ligne...de conduite. ▀





Le Maigret du CANARD



Affaire de viol présumé d'une juriste française à Casablanca

Les dessous d'une soirée partie en sucette...

La lecture du PV d'audition de la ressortissante française présumée victime de viol à Casablanca laisse songeur à bien des égards. Nombre de zones d'ombres et d'incohérences entourent en effet la déposition de la plaignante faite le 7 novembre auprès du 3ème district de police judiciaire à Paris. Explications.

des égards. Nombre de zones d'ombres et d'incohérences entourent en effet la déposition de la ressortissante française faite le 7 novembre auprès du 3ème district de police judiciaire à Paris. Ce qui pourrait fragiliser a priori son témoignage.

« (...) J'ai appelé mon amie pour lui dire que je n'étais pas à l'aise ; c'est aussi quelque chose que j'ai dit à mon conjoint. Je sentais que je n'étais pas dans un environnement rassurant », déclare-elle d'emblée à l'enquêteur en raison, affirme-t-elle, de la présence de visages qu'elle ne connaît pas. Or, lorsqu'un invité ne se sent pas en confiance quelque part, il s'en va. Mais la convive, qui s'est rendue à cette fête avec son conjoint marocain, ne quitte pas les lieux. Elle reste, consomme de l'alcool, se sert à manger, passe la nuit dans la villa du maître des céans qu'il accuse aujourd'hui de viol sous soumission chimique.

Comportement inconvenant

La juriste, qui confesse « des douleurs générales au niveau des parties intimes » après avoir effectué un test urinaire toxicologique, ne repart que le lendemain en début d'après-midi. « Reste à savoir si elle est partie de son plein gré ou forcée ? », s'interroge auprès du Canard un proche du principal suspect sous couvert de l'anonymat, insinuant que la jeune fille a pris goût à la compagnie de Kamil Bennis, adepte selon lui « des aventures sans lendemain »... La plaignante reconnaît dans sa déposition une perte de mémoire entre 2 heures et 13-14 heures due selon elle soit aux effets d'une soumission chimique ou d'un black-out provoqué par la consommation d'alcool. Résultat : une bonne partie de sa déposition est le fruit de faits qui lui ont été rapportés après coup, notamment par son conjoint sur son comportement inconvenant lors de cette réception. « J'avais été super tactile avec d'autres hommes » alors qu'elle ne l'est pas de nature, précise-t-elle, « mon regard et mon attitude étaient différents », « j'étais agressive dans mes paroles », « je m'étais assise sur les genoux de plusieurs hommes ». Mais peut-on objectivement, à la faveur d'une perte de souvenirs, être en capacité de reconstituer de manière limpide le déroulé des événements et identifier avec certitude son agresseur ou ses agresseurs ? C'est connu, l'alcool empêche le processus de mémorisation mais la plaignante pense que son « comportement a changé en raison d'une prise de drogues » et que les symptômes qu'elle avait correspond, d'après « ses copines », à ceux du GHB : « trou noir », « désinhibition », « réveil anesthésie »... Or, le GHB, surnommé « drogue du violeur », est un dépresseur du système nerveux central qui engendre plutôt la somnolence et réduit le rythme cardiaque. La jeune juriste n'était pas dans cet état. Elle avait en revanche les agis-



Kamil Bennis dans de mauvais draps.

sements d'une personne qui a consommé de la cocaïne. Euphorique, en état d'exaltation et de joie extravagante avec une réduction des inhibitions, une exacerbation du contact avec les autres et une atténuation du besoin de sommeil. Exactement les mêmes signes que son compagnon lui a décrits et qui l'ont rendu « méconnaissable ». Au point, affirme-t-elle, que ce dernier, certainement alarmé par les gestes impudiques de sa femme, s'est senti obligé de la sortir de la soirée pour la mettre à l'abri « dans une chambre à part ». Pressentant que la situation allait tourner au vinaigre, il a poussé le désir de la protéger jusqu'à demander à une « nounou » sur place de veiller sur elle. Non sans l'avoir rétribué après être sorti de la maison vers le coup de 5h30 pour retirer de l'argent d'un guichet automatique. Dans l'entourage familial du conjoint, certains s'interrogent : pourquoi M. Naguib a-t-il fait le choix de sortir dehors au petit matin pour effectuer un retrait en espèces plutôt que déposer sa femme chez sa grand-mère qui habitait juste en face de Kamil Bennis ? Le

test urinaire que la victime supposée effectuée à Casablanca le lendemain de son réveil ne corrobore pas ses soupçons de GHB puisque les résultats révèlent qu'elle est positive à la cocaïne. « J'ai d'ailleurs insisté à recevoir un test GHB dans un laboratoire à Casablanca, mais ce n'est qu'à mon retour à Paris que j'ai découvert que ça n'a pas été fait et j'ignore la raison », signale-t-elle. « Concernant le fait que je sois positive à la cocaïne, je n'ai aucune explication », indique-t-elle lors de l'interrogatoire. Elle ajoute, cependant : « Je n'en ai pas vu pendant la soirée, en tout cas je ne m'en souviens pas », tout en précisant avoir laissé son « verre sans surveillance à plusieurs reprises ». Une manière de suggérer qu'une main mystérieuse a glissé de la coke dans son verre et qu'elle a été droguée à son insu... De la cocaïne, elle reconnaît toutefois en avoir consommé « en toute petite quantité au mois de septembre 2024 ». Sur sa relation avec Kamil Bennis, Felix Sixtine raconte l'avoir rencontré trois fois avant cette sauterie pour le moins mouvementée : deux fois à Mar-

Dossier complexe

Ce dossier en particulier n'est pas simple. La justice a fort à faire pour démêler d'abord ce qui ressemble à un écheveau complexe des fils du récit de la victime pour faire la part des choses entre ce qui relève du factuel et de la certitude, du subjectif et de la supposition. Et puis, difficulté supplémentaire, il faudra prendre en compte le contexte où s'est déroulée cette agression sexuelle supposée : une soirée où l'alcool coulait à flot et la drogue circulait certainement entre certains convives. La victime présumée a reconnu elle-même en avoir consommé et l'examen toxicologique qu'elle a subi a conclu à sa positivité à la cocaïne... Dans ces circonstances, il s'agit de prouver que le viol présumé a eu lieu par la violence, la contrainte ou la surprise, ainsi que l'absence de contentement de la victime à l'acte et la volonté de l'auteur de le réaliser en dépit de l'absence du consentement. ▶



Le Maigret du CANARD



bella (dans un contexte festif) et une fois à l'enterrement du grand-père » de son compagnon. Elle dit bien s'entendre avec lui, même s'il « n'est pas tout à fait dans la norme » et

qu'elle le trouve comme « quelqu'un très à part, égocentrique et qui se donne beaucoup en spectacle ». La jeune française s'est-elle entichée de Kamil Bennis ? Ce qui aurait mis

hors de lui son conjoint qui sera, d'après les dires de la victime présumée, viré « violemment de la maison » lorsqu'il a tenté de la récupérer de la pièce où il a cru l'avoir mis à l'abri. Mais il en aurait été empêché par « un garde du corps » posté devant la chambre où elle se trouvait, toujours selon son conjoint, avec Kamil Bennis. Celui-ci rejette la thèse du viol sous substance chimique et reconnaît des rapports sexuels consentis. Qui ment ? Il faut attendre les résultats de l'examen médical qu'elle dit avoir effectué auprès de l'unité médico-judiciaire (UMJ) à Paris pour voir clair dans cette affaire digne d'une telenovela mexicaine... Dans les salons huppés d'Anfa circule une autre version des faits. A en croire ses auteurs, la soirée part en c...lorsque l'ex-femme de Naguib débarque et s'offre un long tête-à-tête avec son premier amour. Ce qui a mis en rogne la jeune française devenue subitement jalouse. S'ensuit une prise de bec entre les deux femmes en présence de Naguib qui s'est fait passer un savon par sa nouvelle conquête. Un incident signalé par F. Sixtine dans sa déposition mais qui l'aurait poussé, selon un témoin, à chercher immédiatement à allumer bien des convives dans un désir probablement de vengeance à l'encontre de son compagnon. C'est suite au comportement libertin de sa fiancée que le cadre de la CGEM perd son sang froid en vociférant. L'affaire dégénère

lorsqu'un homme, adepte des arts martiaux, lui assène un coup violent qui l'envoie au tapis en lui causant notamment une facture de la main. Le reste du témoignage de la juriste est un mélange de ragots (« Kamil aurait tué quelqu'un quand il avait 18 ans et qu'il n'est jamais allé en prison car la famille de la famille aurait été payée », de jugements de valeur à l'emporte-pièce (« il y a beaucoup de corruption au Maroc, « Au Maroc, il n'y a pas vraiment de classe moyenne : il y a la haute société, proche du pouvoir et les « autres », et d'accusations graves sur la probité de la police et de la justice marocaines. Des propos pour le moins déplacés qui n'ont nullement leur place dans un dépôt de plainte. La jeune juriste s'exprime lors de son interrogatoire sur les séquelles de son viol supposé. Une « envie de suicide entre le dimanche 3 et lundi 4 novembre », matérialisée par une tentative de se tuer par une dose de Tramadol. Tout en disant vouloir se « réancrer dans la vie rapidement », elle explique avoir refusé d'être internée aux urgences psychiatriques de Paris. « J'attends que justice soit faite. Je veux qu'il paie pour son crime commis, au même titre que ce qu'il paierait s'il était en France. Je veux qu'on l'emprisonne, pour payer et pour ma propre sécurité », conclut-elle. ▶

Qui est Kamil Bennis ?

Kamil Bennis est passé subitement de statut de noceur de luxe à celui de détenu pour viol. Est-ce la chute d'un riche héritier, un peu fêlé sur les bords, qui brûlait la vie par les deux bouts. Le nouveau pensionnaire de Oukacha issu du Maroc d'en haut doit être à l'étroit et mal à l'aise avec ses co-détenus du Maroc d'en bas pris dans les filets de justice pour des petits délits de misérables. Deux mondes évoluant longtemps en parallèle qui se rencontrent et se côtoient désormais entre quatre murs. Le Maroc n'est plus ce qu'il était... Kamil Bennis, c'est la star de Casablanca et le prince de ses nuits bien animées sur tous les plans. Les soirées qu'il donne sont si prisées qu'ils font rêver la jeunesse dorée de la métropole. Dj, open-bar, amuse-gueule, buffet de fête et service de traiteur dans une belle demeure... Mais il faut montrer patte blanche pour faire partie du club fermé de ses relations et obtenir le carton d'invitation tant convoité, contrôlé à l'entrée, histoire de repousser les rabat-joie par un véritable service d'ordre. Il faut dire que Kamil Bennis a largement les moyens de sa politique festive 5 étoiles. Entre 6 et 7 millions de DH de dividendes par mois, selon certaines indiscretions, au titre de son statut de riche héritier de Laprophan dont le fondateur est son défunt père. L'argent coule à flot. Garde du corps et chien Saint-Bernard. Voitures et motos de luxe. Restaurants chic. Mais une vie dissolue dans l'alcool et la came. Deux fois marié. Deux fois divorcé. « Kamil Bennis se vit comme un artiste, un rappeur de Miami », explique un ami proche. Les vidéos qu'il fait poster sur ses comptes virtuels et qu'il fait tourner par des professionnels rétribués à coups de millions témoignent en effet de son côté excentrique et extravagant. A Oukacha, il a tout loisir de méditer sur son triste sort... ▶

La Rédaction

ENTREZ DANS LA LÉGENDE 320 PAGES DE FIERTÉ ET D'ÉMOTIONS



Votre exemplaire offert vous attend sur mdjs.ma



Bec et ONGLES



Le président algérien Abdelmadjid Tebboune

On carbure à la léthargie et à l'immobilisme

Une équipe du Canard a interviewé par téléphone le président algérien Abdelmadjid Tebboune sur les dossiers de l'heure et l'actu toujours déroutante de son pays...

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

Vous avez le visage défait et les yeux enfiévrés. Qu'est-ce qui ne va pas ?

c'est à cause de Xi Jinping. Avec son choix de faire une escale politique au Maroc plutôt qu'en Algérie, il nous a fait perdre le sommeil à moi et mon ange gardien pendant qu'il a passé une bonne nuit à Casablanca.

Le message de Xi est clair...

J'aurais bien aimé qu'il soit mon hôte ne serait-ce que quelques heures...Même ce petit cadeau, notre soi-disant ami historique me le refuse. Ce n'est pas juste. Le complot contre la force frappée de toutes parts continue.

Alors, comment va l'Algérie ?

Rassurez-vous, l'Algérie ne va pas et ne va nulle part. Car l'Algérie carbure à la léthargie et à l'immobilisme. C'est dans son ADN. Et c'est ce qui lui permet de n'avancer que dans le mauvais sens...

Mais encore ?

On accuse notre junta militaire de détourner l'argent du pétrole et du gaz et d'en priver notre peuple. Ce qui est faux. Cette manne extraordinaire nous sert en vérité à maintenir notre pays dans les meilleurs standards du sous-développement. C'est notre marque de fabrique et elle est unique.

Mais les psys normalement constitués aspirent au développement, non ?

Mais l'Algérie est un pays à part, qui vit dans un monde parallèle comme l'a si bien dit votre souverain qui n'arrête pas de nous discréditer avec ses politiques de développement tous azimuts qui mettent en lumière nos insuffisances chroniques et notre incurie au pouvoir. C'est de l'acharnement.

Que proposez-vous ?

Que le Maroc arrête sa stratégie de provocation par le progrès qui nous fait haïr par notre pauvre peuple qui n'a de cesse de nous déranger.

Vous n'avez qu'à le jeter en prison comme vous l'avez fait récemment avec l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal ?

Mais l'Algérie est une prison à ciel ouvert où sont détenus plus de 40 millions de citoyens. Mais une Algérie sans peuple serait plus vivable.

Expliquez-vous ?



Nous travaillons depuis des années sur un projet de coopération révolutionnaire de transfert de notre peuple vers la Chine. Cette délocalisation humaine va permettre à notre junta déjantée d'avoir la plus grande communauté parquée à l'étranger. Ça c'est de la coopération sud-Sud.

En attendant que ce chantier magnifique se réalise, votre régime unique au monde a scandalisé plus d'un en arrêtant récemment l'écrivain franco-algérien Sansal. Quelle est la raison ?

C'est une prise d'otage dirigée contre la France qui a non seulement reconnu la marocanité du Sahara mais a décidé aussi de pratiquer envers l'Algérie une nouvelle forme de guerre, à caractère littéraire et intellectuel. Les Boualem Sansal et Kamel Daoud, on espère les échanger contre quelque chose...

Contre quoi par exemple ?

C'est facile à deviner. Mon régime ne sait qu'arrêter. Donc, il n'arrête jamais de faire sans arrêt ce qu'il sait faire : mettre aux arrêts ses détracteurs et les jeter en prison.

C'est la fuite en avant ?

Non, en Algérie on pratique la fuite en arrière. Car chez nous, tout fonctionne à l'envers. ▀

Sahara marocain

La Hongrie exprime son soutien au plan d'autonomie

La Hongrie vient de rejoindre le cercle de pays de plus en plus large soutenant la marocanité du Sahara dans le cadre de la souveraineté marocaine et du plan d'autonomie proposé par Rabat. Cette position a été exprimée par la Hongrie dans le communiqué conjoint signé à l'issue d'une rencontre, mercredi 27 novembre à Rabat, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'Étranger, Nasser Bourita, et son homologue hongrois, Péter Szijjártó. A ce titre, les deux ministres ont "réaffirmé leur soutien au processus politique mené par les Nations Unies et aux efforts du Secrétaire Général des Nations Unies pour parvenir à une solution à la question du Sahara, conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité". ▀





Can'Art et CULTURE



Le Canard Libéré organise la 7e édition du FICA

Les dessinateurs de plus de 80 pays croquent la sécurité alimentaire



L'affiche du festival.

Dans le cadre de son programme d'activités artistiques, l'hebdomadaire le Canard Libéré organise en partenariat avec l'Association Atlas de la Caricature (AAC) et le soutien du ministère de la Culture du 12 au 15 décembre 2024 à Agadir la 7ème édition du Festival International de la Caricature en Afrique (FICA) et la 7ème édition du Concours International de la Caricature Maroc. Le thème choisi pour cette année est inévitablement le grand sujet qui divise le monde : « Sécurité alimentaire: Le monde a faim de grandes résolutions ». Dans le cadre du FICA, les caricaturistes et dessinateurs de presse de tous les pays sont invités à nous faire réfléchir chacun dans son style sur cette problématique de haute importance qui nous concerne tous. Des dessinateurs au nombre

de 411 dont 30 issus du Maroc et d'une centaine de pays étrangers ont contribué à cette édition avec 1200 œuvres exceptionnelles les unes que les autres.

Promouvoir l'art de la caricature et le dessin de presse comme moyen d'expression à travers un événement annuel organisé au Maroc avec l'ambition qu'il rayonne au-delà, tel est l'objectif des promoteurs du Festival. Ces derniers entendent capitaliser sur la réussite des éditions précédentes, tout en travaillant sur la fidélisation des professionnels du dessin marocains et étrangers mais aussi du public, enfants, jeunes et adultes qui bénéficient d'espaces dédiés au sein du festival.

Agadir, comme à son accoutumée, accueille donc cette belle initiative réalisée par et pour les caricaturistes. Au bénéfice du public et des amateurs de cet art majeur.

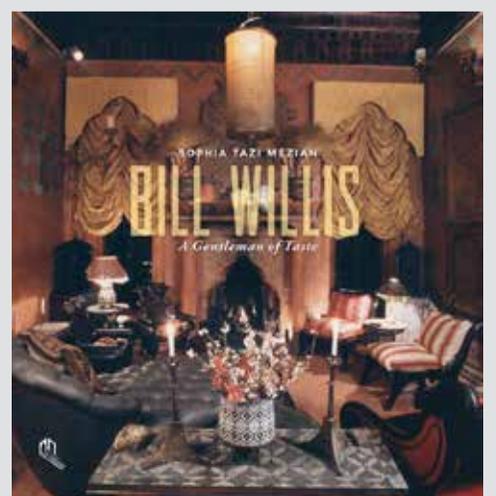
Pour sa 7ème édition, le Festival entend continuer à cultiver dans une ambiance conviviale cet esprit de famille et de création artistique qui font sa force et son originalité. Avec le souci de partager la passion pour l'art de la caricature et du dessin de presse avec le public.

En plus de l'exposition permanente des caricatures, le Festival rendra cette année un vibrant hommage au caricaturiste marocain Bennani Nourdine, en reconnaissance à sa contribution à l'enrichissement du dessin de presse et globalement du champ culturel et médiatique national ; nous consacrons également une importante partie des travaux du festival aux enfants qui sont la relève de demain.

Dans ce cadre, deux grands ateliers seront animés par les caricaturistes en présence d'un groupe d'enfants de la région Souss-Massa. Au menu également, une conférence-débat autour du thème de la caricature et la sécurité alimentaire animée par un groupe de chercheurs universitaires. Artistes engagés et acteurs incontournables de la scène publique et cela malgré les risques de la censure, les caricaturistes sont assurément les témoins privilégiés du monde dans lequel nous vivons et ils se positionnent en éveilleurs de conscience. Leurs coups de crayons nous informent, nous invitent à la réflexion et nous font réagir sur les différents aspects souvent complexes du monde où nous vivons. ▶

Nouvelle parution

La Croisée des Chemins vient d'annoncer la parution de l'ouvrage Bill Willis, Maître du raffinement ; un hommage à une figure culte du monde cosmopolite de Marrakech des années 1964 à 1999. Bill Willis fut le premier à interpréter le zellige avec style, à utiliser le tadelakt comme stuc vénitien, à réemployer la brique crue aux frontons ou le tataoui en plafond. Il a exalté les couleurs, exagéré et ouvert ses volumes intérieurs, affiné et renforcé le canon et le patrimoine culturel marocain dans un style de vie raffiné et contemporain. Écrit et édité en deux langues, Sophia Tazi Mezian livre, avec un graphisme talentueux et jovial, un ouvrage, écrit et édité en deux langues, destiné au public intéressé par l'architecture d'intérieure marocaine et/ou par la biographie d'un géant du goût. ▶





Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



.....
**Economiste,
 ancien
 ministre de
 l'Emploi et des
 Affaires sociales.**

L'industrialisation au Maroc

Des réalisations concrètes et des questionnements à clarifier

L'intervention du Chef du gouvernement devant la Chambre des Conseillers le 19 novembre dans le cadre de l'article 100 de la Constitution relative à « la politique industrielle nationale » est intéressante à plusieurs égards. D'abord, par la richesse des informations qu'elle contient ce dont il faut se féliciter. Ensuite par les perspectives qu'elle nous ouvre pour l'avenir. Enfin par certaines approximations statistiques qui ne sont pas vérifiables ou qui sont en contradiction avec des données publiées précédemment par le gouvernement dans d'autres rapports et documents.

Le Chef du Gouvernement a pris comme toile de fonds de son exposé la réalisation de la souveraineté industrielle. Et pour une fois, il n'était pas avare en chiffres. On peut même dire qu'il en a fait trop, à tel point qu'il devient difficile de le suivre du fait de l'enchaînement des chiffres confondant parfois prévisions et réalisations : que des milliards de DH en investissements ! des milliers de projets en cours ! des centaines de milliers d'emplois ! des zones industrielles partout dont quelques-unes sont encore en friche. On a l'impression que le Maroc est un chantier à ciel ouvert !

Bien sûr, il ne s'agit pas d'être nihiliste et jeter le bébé avec l'eau de bain. Au contraire, il faut se réjouir à chaque fois que notre pays enregistre des avancées dans tel ou tel domaine. A ce titre, il y a de quoi être fier eu égard à ce qui a été réalisé au niveau de l'infrastructure physique comme ports, aéroports et autoroutes, même s'il faudrait aujourd'hui faire profiter aussi les régions périphériques. C'est grâce en partie à cette infrastructure que le Maroc a pu devenir relativement, attractif pour l'investissement étranger qui est à la base, il faut le

dire et le reconnaître, de cet élan industriel. Notre pays a pris conscience suite à la crise covid de la nécessité de réaliser sa souveraineté économique dont la souveraineté industrielle. A ce sujet, on a lancé le mot d'ordre « produire marocain ». Ainsi, il dispose aujourd'hui d'une banque de données de 1845 projets nécessitant un investissement global de 119 Milliards DH et générant 181 000 emplois directs. Valeur aujourd'hui, 645 projets ont été réalisés avec un investissement de 78 Milliards DH et 89

000 emplois à la clé. On aurait aimé, cependant, que le Chef du gouvernement nous donne des précisions sur ces projets réalisés par secteur d'activité et par lieu d'implantation. En outre, 2012 projets ont été traités par les commissions régionales d'investissement durant le mandat de l'actuel gouvernement avec un investissement, préparez-vous chers lecteurs pour le décollage, de 800 Milliards DH et une création de de plus de 275000 emplois directs ! De son côté, la Commission Nationale d'investissement a approuvé un une année – entre mai 2023 et mai 2024- 140 Milliards DH d'investissement.

Cette envolée pour le moins spectaculaire de l'investissement est due essentiellement à l'entrée en vigueur de la nouvelle charte d'investissement. Il faut préciser que la toute petite et moyenne entreprise (TPME) n'a rien vu encore venir. Comme d'habitude, les grands sont servis en priorité. Les petits se contenteraient des miettes.

Pour terminer ce décor, on fait appel à la stratégie Maroc Numeric qui bénéficie d'un budget de 11 Milliards DH entre 2024 et 2026 avec l'objectif de créer 240 000 emplois à l'horizon 2030 et une contribution au PIB de 7%, soit 100 Milliards DH.

On ne peut s'empêcher, nécessairement, de partager la satisfaction du Chef du gouvernement par rapport aux prouesses du secteur automobile, devenu numéro UN en Afrique avec une production de 700000 véhicules en 2023 et 148 Milliards DH à l'export. De même, l'aéronautique attire plus de 150 entreprises. Le textile compte 1500 sociétés et assure près d'un quart des emplois industriels, soit 243000 emplois. Les Industries agroalimentaires (IAA) comptent 200 entreprises employant

200000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de 185 Milliards DH. Au total, le chiffre d'affaires de l'industrie, évalué à 800 Milliards DH en 2022, a enregistré un accroissement de 22,7% par rapport à 2021.

Après ce vol en haute altitude, l'atterrissage connaît quelques problèmes. Les exportations des produits industriels sont évaluées à 377 Milliards DH en 2023, soit le double par rapport à 2015 (année de lancement du Plan d'accélération industrielle). Ces exportations représentent 87 % des exportations globales du pays !! Aucun Economiste sensé n'ose croire à ce chiffre. Par quelle gymnastique intellectuelle le gouvernement a-t-il procédé ? Nous avons essayé de comprendre l'origine de ce « biais statistique » en revenant au rapport annuel de l'Office des changes sur le commerce extérieur pour l'année 2023. Selon la conception communément admise de l'industrie, les exportations du secteur s'élèvent à 249,5 Milliards DH, soit 58% des exportations globales. Aussi, en se référant à un document émanant du Ministère de l'économie et des finances et distribué aux parlementaires, la part de l'industrie dans le PIB a stagné autour de 15 % durant toute la période 2015-2023. Sur cette base, la production industrielle (exprimée par la valeur ajoutée) serait de l'ordre de 210 Milliards DH !! Même en supposant une contribution de l'industrie au PIB national de 20%, on arrive à une valeur ajoutée industrielle de l'ordre de 280 Milliards DH.

Cette bévée statistique s'expliquerait également par l'adoption d'une conception extensive de l'industrie qui regrouperait l'industrie extractive et éventuellement l'artisanat. C'est une question en dernière instance de méthode. Et pourtant, les secteurs véritablement industriels ont été bien identifiés dans l'exposé du Chef du Gouvernement : l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, le textile, les Industries agroalimentaires...L'industrie est une transformation de la matière première en produits finis. Elle englobe également « l'industrie industrialisante » à savoir les biens d'équipement. Les biens intermédiaires en sont exclus.

Au-delà de cette polémique sur les chiffres, le processus d'industrialisation tel qu'il se déroule mérite un examen en profondeur pour voir ses effets sur la société et son impact sur la culture entrepreneuriale. S'agit-il d'un processus intégré et intégrateur ou d'un ensemble d'activités disparates ? Quelle est la place de la bourgeoisie marocaine, appelée également « bourgeoisie nationale » dans cette dynamique ? Quels sont les effets d'entraînement de cette industrialisation tant en amont qu'en aval ? Ce sont autant de questions et de problématiques qui méritent d'être posées et débattues démocratiquement. ▶





Le MIGRATEUR



Sale temps pour les intellectuels algériens

Boualem Sansal accusé de terrorisme !

Poursuivi pour terrorisme en Algérie en raison de ses positions pro-marocaines, Boualem Sansal risque la réclusion criminelle à perpétuité, voire la peine de mort.

JAMIL MANAR

La nouvelle est tombée mardi 26 novembre : Boualem Sansal, écrivain franco-algérien et critique engagé du régime algérien et de ses dérives, a été placé sous mandat de dépôt. L'intellectuel de 75 ans, arrêté le 16 novembre à Alger, est notamment accusé, après son audition par le parquet anti-terroriste, d'« atteinte à l'intégrité du territoire national », ce qui selon l'article 87 bis du code pénal, est assimilé à un acte de « terrorisme ». L'article

87 bis, amendé en 2021, a élargi la définition du terrorisme à des comportements perçus comme des menaces politiques ou idéologiques, offrant au pouvoir un outil pour réprimer les opposants. M. Sansal risque la réclusion criminelle à perpétuité, voire la peine de mort. Son seul crime ? avoir déclaré lors d'une émission en France que le Sahara oriental, contrôlé par l'Algérie, appartient au Maroc et que ce dernier est un vieil État bien enraciné dans l'Histoire. Des vérités considérées comme un acte terroriste et une action subversive par les dirigeants algériens que la haine viscérale du royaume leur fait faire des choses impensables. La folie de la junte militaire n'a pas de limites et dépasse l'entendement. L'arrestation de Boualem Sansal a suscité des réactions indignées dans les milieux littéraires et politiques, mais les condamnations internationales restent jusqu'ici



Boualem Sansal.

mesurées. Des voix s'élèvent pour dénoncer une tentative d'intimidation et un acharnement contre la liberté d'expression. Dans un contexte où les tensions politiques en Algérie ne cessent de croître, ce nouveau dossier judiciaire symbolise la folie furieuse d'un régime qui a perdu le moindre sens de la raison. Le sort de Boualem Sansal est désormais suspendu à une justice aux ordres, instrumentalisée par un régime corrompu et suicidaire et

à une solidarité internationale encore hésitante. Boualem Sansal a toujours vécu à Boumerdès, à 45 kilomètres à l'est d'Alger où il se croyait à tort en sécurité. Il a obtenu la nationalité française au printemps de cette année. Ce qui ne peut qu'aggraver son cas aux yeux de ses bourreaux en guerre diplomatique ouverte avec Paris depuis sa reconnaissance de la marocanité du Sahara en juillet 2024. ▶

Mandat d'arrêt international contre Netanyahu Le boucher de Tel Aviv et ses complices se font du mauvais sang

Rien ne fera plaisir à de nombreux dirigeants et aux peuples du monde entier que de voir ce criminel de guerre de la pire espèce tomber dans les filets de la justice et payer pour ces crimes abominables contre les civils de Gaza.

JAMIL MANAR

Un tournant pour la justice internationale. La Cour pénale internationale (CPI) a émis jeudi 21 novembre un mandat d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu « crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis à Gaza depuis le 7 octobre 2023. L'ex-ministre de la Défense Yoav Gallant est également visé. Malgré les grosses pressions subies par la Cour notamment de la part des Améri-

cains, les magistrats ont tenu bon et agi conformément au droit. Les 124 États parties ayant signé et ratifié le statut de Rome de la CPI sont désormais juridiquement tenus d'arrêter le Premier ministre israélien s'il pénètre sur leur sol. En Europe, tous les membres de l'UE, à l'exception de la Hongrie, sont États parties à la CPI.

En France, le malaise des autorités est flagrant à cause du flou entretenu sur la position de Paris si le sanguinaire du Proche-Orient débarquait sur le sol français.

Le président français Emmanuel Macron n'a fait aucun commentaire après la décision de la Cour pénale internationale. Bien que Paris affirme respecter le droit international, le ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot a évoqué l'immunité des chefs d'État, rendant son arrestation très peu probable. Le boucher du sionisme peut compter généralement sur l'indulgence de ses complices occidentaux connus qui lui ont donné le feu vert pour massacrer la population de Gaza au nom



de la « légitime-défense ». A commencer son plus grand allié, les États-Unis, le président américain Joe Biden ayant jugé le mandat d'arrêt « scandaleux ». ▶

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Tir spectaculaire !

Le match de football opposant les clubs chiliens de Cobresal et de Colo-Colo dimanche 19 mars a été le théâtre d'un but d'anthologie qui pourrait bien faire date dans l'histoire de la discipline. Le gardien argentin Leandro Requena de Cobresal a en effet inscrit un but direct alors qu'il se trouvait dans sa propre surface de réparation. L'événement s'est produit à la 77e minute de la rencontre, détaille CNN. Le joueur a effectué un puissant dégagement alors que, de l'autre côté du terrain, le gardien de but adverse, Brayan Cortés, s'était avancé et se trouvait loin de sa cage. Après avoir rebondi et lobé ce dernier, qui a en plus manqué de trébucher, le ballon a filé dans le but de Colo-Colo, à la grande stupéfaction des joueurs, du public et du commentateur de la chaîne retransmettant la rencontre. D'après TNT Sports Chile, cet incroyable but a été marqué à une distance de 101 m. Si cette mesure était confirmée, il s'agirait du but le plus lointain de l'histoire du football. Le record actuel est en effet de 96,01 m. Il a été établi en 2021 par Tom King lors d'un match de quatrième division anglaise. Leandro Requena a indiqué à Radio Bio Bio, un média chilien, que son club allait contacter les officiels pour faire homologuer le record.

La Var déguisée en smartphone

Alors que les équipes de Suez et Al-Nasr s'affrontaient en championnat d'Égypte de deuxième division, l'arbitre a refusé un but après avoir consulté le téléphone portable d'un supporter. En conséquence, la Fédération égyptienne de football a annoncé sa suspension. Après un but litigieux lors du match de deuxième division entre les équipes égyptiennes de Suez et Al-Nasr, l'arbitre de la rencontre prend la décision de l'annuler après avoir revu les images de l'action. Rien d'exceptionnel sur le papier, alors que la VAR s'est installée depuis quelques années dans le paysage du football professionnel... Sauf que dans ce cas-là, ce n'est pas sur des écrans prévus à cet effet que l'arbitre a revu l'action, mais sur le téléphone d'un supporter et alors même que le système d'assistance vidéo n'est pas autorisé dans cette compétition. La décision de l'arbitre d'annuler le but pour une main provoque alors la colère des joueurs et des responsables d'Al-Nasr qui pensaient avoir égalisé à 2-2. L'équipe du Caire n'arrivera finalement pas à revenir au score, s'inclinant 1-3 contre Suez. Devant cette polémique, la Fédération égyptienne de football a publié un communiqué dans lequel elle déclare que la commission des arbitres présidée par le Portugais Vitor Pereira a décidé de "suspendre les arbitres du match Suez et Al-Nasr (...) pour une durée indéterminée".

La NASA sauvée par des enfants

«On a souvent besoin d'un plus petit que soi» et ce n'est pas la NASA qui contredira Jean de La Fontaine. L'agence spatiale américaine ignorait jusqu'ici que l'épinéphrine, médicament utilisé en cas de réactions allergiques sévères, était inutilisable dans l'espace. Elle l'a appris grâce aux expériences réalisées par des enfants âgés de 9 à 12 ans. Ces jeunes scientifiques font partie d'une classe réservée aux élèves à haut potentiel de l'école Saint frère André à Ottawa (Canada). Avec l'aide de l'Université locale, ils ont intégré le programme Cubes in Space de la Nasa, qui permet à des étudiants de tous âges de soumettre des expériences scientifiques à l'agence spatiale américaine. Les projets sélectionnés sont envoyés dans l'espace grâce à des cubes satellites, pour être testés en condition. Ces enfants de l'école d'Ottawa avaient choisi de s'intéresser aux EpiPen, ces auto-injecteurs qui permettent d'administrer de l'épinéphrine pour traiter une grave réaction allergique. Ils se demandaient si ce genre de dispositif pouvait fonctionner dans l'espace, mais aussi quels effets le rayonnement cosmique pouvait avoir sur la structure moléculaire de l'épinéphrine. Dans un communiqué publié par l'Université d'Ottawa, Paul Mayer, professeur au département de chimie et sciences biomoléculaires, explique que les élèves «ont préparé deux cubes : l'un destiné à une fusée et l'autre à un ballon stratosphérique». Ils ont analysé et comparé l'épinéphrine pure et la solution d'un EpiPen, avant et après les vols. Et les échantillons renvoyés par la NASA «montraient des signes de réaction et de décomposition». Concrètement, après son passage dans l'espace, l'épinéphrine «présentait un taux de pureté de seulement 87%». Pire, les 13% restants s'étaient changés en dérivés d'acide benzoïque «extrêmement toxiques». La solution d'EpiPen ne présentait de son côté plus «aucune trace d'épinéphrine [...] après les vols». Les scientifiques en herbe ont donc fait une découverte cruciale, qui «aide le milieu de la recherche à comprendre les effets du rayonnement cosmique sur l'épinéphrine» mais implique aussi «des répercussions concrètes sur les voyages dans l'espace et la sécurité des astronautes».



Rigolard



*Un prisonnier se fait arracher une dent, deux jours plus tard il se coupe un doigt à l'atelier, une semaine après on doit lui enlever l'appendice. Finalement un gardien commente :

-Celui là on doit l'avoir à l'œil, j'ai l'impression qu'il essaie de s'évader morceau par morceau.

*Ça se passe à Las Vegas. Un gars a dépensé tout l'argent qu'il avait en une seule nuit, tant et si bien qu'il n'a même plus la moindre pièce de monnaie pour utiliser les toilettes (les portes utilisent un monnayeur). Le voilà obligé d'emprunter une pièce à un autre joueur pour pouvoir satisfaire son envie pressante. Par bonheur, lorsqu'il descend aux toilettes, une des portes est restée ouverte et le gars en profite pour économiser son dollar. Une fois de retour dans la salle de jeux, il prend sa pièce et s'empresse d'aller la glisser dans la fente d'une machine à sous... JACKPOT ! Alors il fonce à la table de Blackjack et mise la totalité de ses gains... Le voilà millionnaire en dollars ! Dans les jours qui suivent, l'histoire arrive aux oreilles d'un journaliste qui passait par-là. Le gars fait un reportage sur ce gagnant incroyable, qui raconte bien volontiers comment, grâce au bon cœur d'un autre joueur du casino, il a pu devenir riche à millions... Et le joueur ajoute même : - Si un jour on retrouve mon bienfaiteur, je promets de lui faire don de la

moitié de la fortune! Quelques jours après la parution de l'article, le joueur reçoit la visite du gars qui lui avait donné la pièce et qui lui dit : - Eh bien voilà, je suis le gars qui vous a passé un dollar quand vous vouliez aller aux toilettes du casino... Vous vous souvenez ? Et le joueur lui répond : - Oui je me souviens très bien. Mais je ne parlais pas de vous mais du gars qui avait laissé la porte des toilettes ouverte...

*Deux blondes discutent entre elles et soudain, l'une des deux demande à l'autre : - Je me demande bien quelle est la destination la plus proche de nous... A ton avis, la lune ou les Etats-Unis ? - Bah... la lune ! On voit pas les Etats-Unis d'ici.

*Un condamné à mort est emmené sur le lieu de son exécution par deux gardiens de prison. Il demande, énervé, à l'un d'eux : - Qu'est ce qu'on va me faire ? - Du calme monsieur, asseyez-vous sur cette chaise, on va vous mettre au courant!

*Un beau matin, deux fonctionnaires discutent de leurs habitudes matinales : - Moi, j'ai une règle d'or : le matin, j'arrive toujours le premier. - Ah bon, et pourquoi ? - Ben voyons ! Ça m'embêterait d'être le dernier à ne rien foutre !

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma